

NDLR : La première édition des Journées doctorales de l'IRMC, intitulée « Interdisciplinarité et nouveaux objets de recherche » a été organisée les 10 et 11 mai 2017. Le comité d'organisation de l'événement, composé de Sarah Adjel, Quentin Deforge, Anne Guillaumet et Nassima Mekaoui-Chebout, en avait d'ailleurs déjà rendu compte dans la *Lettre de l'IRMC* n° 19. L'enjeu de cette journée était de créer un espace de dialogue interdisciplinaire entre les différents doctorants participants (en sociologie, histoire, sciences politiques, géographie, droit) et de discuter de la place de l'interdisciplinarité dans leurs objets de recherche respectifs. Le compte rendu précédent expliquait les enjeux et les limites de l'interdisciplinarité (double injonction : ne pas y sacrifier et ne pas la forcer) lorsqu'on souhaite déceler de nouvelles dynamiques de recherche en rapprochant des travaux aux contours communs. Il laissait une large place aux retours critiques des discutants et des participants à la journée et concluait en présentant l'interdisciplinarité, non pas comme une somme de pratiques difficile à concilier, mais comme un langage permettant d'accéder au monde commun des sciences sociales.

L'objet de ce dossier thématique est de compléter l'analyse synthétique, table par table, de la précédente livraison en revenant plus en détail sur certains des travaux présentés lors des journées, afin de mettre en évidence la cohérence et la pertinence des thématiques choisies en fonction des différentes orientations qui servaient de trames à ces journées (pour rappel : objets locaux/objets globaux ; périmètre de l'État ; les dynamiques de l'action collective ; représentations coloniales ; et espaces et territoires).

Pour une sociologie historique (et située) de l'expertise transnationale

Retours d'enquêtes et propositions à partir des activités de « développement parlementaire » en Tunisie

Quentin DEFORGE

doctorant à l'IRISSO, Université Paris Dauphine

À quel degré, et selon quelles modalités, les institutions et les acteurs politiques sont-ils « globalisés » ? Nous voulons défendre ici l'idée que depuis le soulèvement de 2011, la Tunisie offre un terrain privilégié pour poser cette question, et nous souhaitons faire quelques propositions pour s'en saisir. À partir de 2011, un grand nombre d'acteurs internationaux se sont installés en Tunisie, pour y déployer savoirs et experts. Jusqu'à 2014 tout particulièrement, il était difficile d'échapper au très grand nombre de formations, de « *worskshops* » ou encore de conférences organisés dans les hôtels de Tunis ou de sa banlieue nord. Toutes les thématiques qu'il était possible d'aborder pendant la transition l'ont été. Rédaction de la constitution, bien sûr, mais aussi « réforme du secteur de la sécurité », « justice transitionnelle » ou encore appui au parlement et à la mise en place de l'ISIE : tous ces objets politiques de la transition ont « bénéficié » d'un déploiement d'expertise internationale. Il est donc tout autant difficile de nier le fait que ces acteurs transnationaux aient pu jouer un rôle dans l'émergence des nouvelles institutions tunisiennes, en

transition ou parfois en construction. Cependant, comment comprendre leur rôle ? Comment éviter les deux travers qui se présentent à la recherche : ne pas surestimer leur rôle et attribuer les éléments les plus significatifs de la transition à des acteurs étrangers ; ou ne pas choisir plus simplement d'ignorer ces acteurs et de rester dans un cadre national. Le second travers est tentant au vue des difficultés qui peuvent apparaître lorsqu'il s'agit d'enquêter sur ces expertises en plein déploiement.

Notre recherche a pris cette interrogation comme objet central. Après un premier terrain exploratoire fin 2014 et début 2015 en Tunisie, nous avons choisi de suivre le déploiement de l'expertise en « développement parlementaire ». Autrement dit, nous avons cherché à reconstituer, pour en faire notre objet d'enquête, l'ensemble des acteurs qui à Tunis où dans les espaces transnationaux de production de cette expertise ont participé, directement ou indirectement, au déploiement d'activités et d'experts visant à « soutenir » l'Assemblée Nationale Constituante (ANC), puis l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP). Ceci nous

a rapidement amené à investir deux types de terrains, qu'il nous a d'ailleurs fallu connecter. D'abord, nous avons mené une enquête d'environ 9 mois au total dans les lieux de production de l'expertise transnationale mobilisée pour le « renforcement » des parlements. Alors que le terrain tunisien, tout comme la « littérature grise » (brochures, manuels de bonnes pratiques, etc.) semblaient laisser apparaître une grande multiplicité d'acteurs, et une expertise de nature « globale », le premier enjeu pour nous a été de « localiser le terrain de l'international ». Autrement dit, il s'agissait pour nous de déconstruire cette expertise des institutions démocratiques en identifiant les institutions, les lieux, les individus qui l'incarnent. L'ensemble des traces laissées sur internet (biographies ; matériaux distribués lors d'événements ; travaux académiques d'experts ; etc.) nous ont été sur ce point d'une grande aide, pour réussir à « resituer » cette expertise globale, à poser les premières pierres de la genèse de cette expertise parlementaire, à identifier ses acteurs les plus centraux. C'est de cette manière que nous avons tracé le chemin d'une enquête au sein de quatre sites privilégiés : les sièges du Programme des

Nations Unies pour le Développement, celui du *National Democratic Institute*, de la Banque Mondiale, et de l'Union Inter-Parlementaire. Nous sommes ainsi parvenus de cette manière à accumuler un ensemble d'archives, et à réaliser un ensemble d'entretiens pour parvenir, comme principal résultat, à montrer comment un petit groupe de personnes, localisées dans ces différentes institutions, ont fait émerger depuis le début des années 1990, entre ancrage académique et connaissances issues du « terrain », un ensemble de savoirs et d'études de cas sur ce que serait le « bon » fonctionnement des parlements.

Le deuxième terrain investi est le terrain tunisien, ou plutôt, la deuxième partie de notre enquête est une ethnographie des « professionnels de l'international » que sont les experts en développement parlementaire. Il s'agissait ainsi pour nous « d'ouvrir la boîte noire » des organisations internationales sur le terrain, dans leurs rapports avec les acteurs politiques et administratifs tunisiens. Par le biais d'un stage, obtenu lors de notre terrain exploratoire, il a ainsi été possible de passer trois mois au sein de l'équipe de renforcement du parlement tunisien mise en place par le PNUD depuis le début des travaux de l'ANC. Nous avons donc participé nous-mêmes à ces activités, chaque jour, dans les bureaux locaux du PNUD comme dans les couloirs de l'ARP ; lors des interactions avec les responsables politiques comme lors de la préparation des travaux, de la mobilisation des différentes formes de savoirs, de références internationales. L'intérêt de cette enquête a été double, en nous offrant tout d'abord d'observer les angles morts d'activités transnationales peu connues. Notre principal apport est alors de montrer que ces experts ne sont pas tant des prescripteurs inflexibles de normes internationales, mais que leur travail se résume davantage à la mise en place d'activités visant à mieux faire circuler ce qui pourrait constituer un répertoire « légitime » de dispositifs et de procédures parlementaires, dont le périmètre et les origines sont alors à identifier. Le deuxième apport, qui permet déjà d'évoquer une piste pour l'inscription de ces activités dans une certaine globalisation des institutions politiques, est l'utilisation que nous avons faite de cette expérience tunisienne, comme

observation participante mais aussi comme expérience personnelle, pour mieux incarner l'expertise transnationale que nous prenons pour objet au cours de notre enquête dans les sièges de ces organisations : « *Vous m'avez présenté l'activité de NDI au niveau global, mais comment avez vous mis en place votre projet en Tunisie ? Qui étaient vos interlocuteurs dans le champ politique ? Qu'avez vous pensé de la première version de la constitution ?* ». Une relative connaissance du champ politique tunisien permet alors de donner un virage aux entretiens, d'une relative abstraction des activités à une discussion « située » dans le champ politique tunisien.



L'enquête, sous forme d'allers-retours entre espaces transnationaux de production d'une expertise et ethnographie de ses professionnels sur le terrain, fait alors ressortir – il nous semble – l'intérêt du dépassement des échelles « globales » et « locales ». Cependant, articuler la jonction de ces deux perspectives est loin d'être une pratique habituelle dans l'étude d'objets internationaux traditionnellement sous le monopole de disciplines – telles que les relations internationales – peu ouvertes aux perspectives empiriques. La grande richesse que représente le choix de ce type d'objet devient alors de participer à un questionnement, en cours actuellement et à l'échelle elle-même globale, sur les méthodes et les concepts qui peuvent permettre de se saisir des acteurs et des espaces transnationaux. On peut ainsi citer trois grands enjeux autour desquels se structure la littérature. Il s'agit d'abord de parvenir à contester les monopoles disciplinaires de l'international, en particulier celui des relations internationales, tout en maintenant parfois le dialogue avec celles-ci, comme le fait le courant de l'*international political sociology*. Il s'agit également, comme le propose Johanna Siméant autour des « enquêtes globales », de questionner l'usage de concepts construits dans des espaces nationaux sur des objets transnationaux. Un certain nombre d'auteurs s'interrogent enfin sur ce que la globalisation

et l'arrivée de nouveaux objets de recherches transnationaux fait aux disciplines, et en quoi ces processus ré-ouvrent le champ des possibles en termes d'interdisciplinarité.

En cherchant à s'inscrire dans ces littératures qui tendent à se structurer, à se consolider, nos intuitions issues du terrain nous ont alors amené à réunir les deux pans de notre enquête en une problématique commune : dans quelle mesure le déploiement de savoirs experts transnationaux concernant le fonctionnement des institutions politiques en Tunisie depuis 2011 est-il la continuité d'une sociologie historique du politique dans une certaine mesure « globalisée » ? Nos orientations de recherches actuelles consistent ainsi à ne pas prendre notre terrain en Tunisie comme une « simple » étude de cas, mais à l'inscrire dans la genèse d'activités internationales qui apparaissent de plus en plus présentes, de plus en plus sophistiquées, aux savoirs de plus en plus stabilisés, de plus en plus légitimes. La Tunisie devient ainsi une incarnation, à un moment historique donné, du degré d'institutionnalisation de l'expertise au niveau international, des rapports de forces et des formes que peuvent prendre les interactions entre les acteurs constitutifs d'un État (fonctionnaires, ministres, députés) et des acteurs internationaux s'appuyant sur des normes, des standards, des modèles institutionnels dont la légitimité est reconnue à des degrés divers, tant au niveau international qu'aux seins des champs politiques nationaux.

Bibliographie

- SIMÉANT J., 2012, « Localiser le terrain de l'international », *Politix*, 100, 4, 129.
- LECLER R., 2016, « Resituer la mondialisation. Récit d'une enquête sur la prise en charge administrative de l'audiovisuel international en France », *Terrains/Théories*, 5.
- MAERTENS L., 2016, « Ouvrir la boîte noire: Observation participante et organisations internationales », *Terrains / Théories*, 5.
- BASARAN T., BIGO D., GUITTET E.-P., WALKER R.B.J., 2016, *International Political Sociology: Transversal Lines*, London ; New York, Routledge, 310 p.
- SIMÉANT J., 2015, *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, CNRS, 408 p.